

Dominique Julia

PALASI (Philippe). - *Jeux de cartes et de l'oie héraldiques aux xvii^e et xviii^e siècles. Une pédagogie ludique en France sous l'Ancien Régime.* - Paris : Picard, 2000. - 298 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Dominique Julia, « PALASI (Philippe). - *Jeux de cartes et de l'oie héraldiques aux xvii^e et xviii^e siècles. Une pédagogie ludique en France sous l'Ancien Régime.* - Paris : Picard, 2000. - 298 p. », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 93 | 2002, mis en ligne le 14 janvier 2009. URL : <http://histoire-education.revues.org/index286.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : INRP

<http://histoire-education.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://histoire-education.revues.org/index286.html>

Document généré automatiquement le 07 décembre 2010. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Dominique Julia

PALASI (Philippe). – *Jeux de cartes et de l'oie héraldiques aux xvii^e et xviii^e siècles. Une pédagogie ludique en France sous l'Ancien Régime.* – Paris : Picard, 2000. – 298 p.

Pagination de l'édition papier : p. 103-106

- 1 L'auteur s'attache ici à un sujet qui a, jusqu'à ce jour, été largement négligé par les historiens de l'éducation, celui de l'enseignement du blason dans les collèges de l'Ancien Régime. Par sa spécialisation dans l'héraldique à l'époque moderne, l'auteur, qui est un élève de Michel Pastoureau, était particulièrement apte à traiter ce phénomène.
- 2 On soulignera au premier chef la qualité de l'édition de cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat. Les très nombreuses illustrations qui accompagnent le texte fournissent ici un support essentiel à la démonstration en permettant au lecteur de suivre le sens et la fonction des jeux héraldiques étudiés par l'auteur. Certaines de ces illustrations sont en quadrichromie, ce qui restitue pleinement l'esthétique à l'œuvre dans la production de ces cartes ou ces planches: ainsi pour les *Armoiries des princes de l'Europe* de Claude Oronce Finé de Brianville (p. 72), *le Jeu d'armoiries des souverains et Etats d'Europe* (pp. 73-76) ou pour les planches d'armoiries utilisées à l'Académie de Juilly, reproduites ici pour la première fois (pp. 198-203). L'auteur fournit par ailleurs au lecteur tous les moyens de vérifier ses hypothèses, en publiant très largement les documents sur lesquels il s'appuie. Ce choix délibéré fait du livre un instrument de travail extrêmement précieux : c'est ainsi qu'on peut lire des extraits du *Jeu de cartes de blason* (1692) du jésuite Claude François Ménestrier (pp. 80-82), la correspondance de C.O. Finé de Brianville à Samuel Guichenon, historiographe de France et de Savoie (p. 85, pp. 106-110, pp. 251-265), les règles des jeux de cartes de C.O. Finé de Brianville (pp. 94-96), C.F. Ménestrier (pp. 96-97), du sieur Gauthier (le *Jeu d'Armoiries*, pp. 97-98 et 230-238), de Charles François de Silvestre (*Méthode courte et facile servant d'intelligence à la carte du jeu du blason*, pp. 239-250). L'auteur présente de la même façon les règles du jeu de l'oie héraldique de Pierre Duval (pp. 98-99), du *Chemin de l'Honneur* de Claude François Ménestrier (pp. 99-101, pp. 226-229), de la *Carte méthodique* de Charles François de Silvestre (p. 101), du jeu de l'oie de Louis Liger paru en 1718 (pp. 102-103). Il consacre un chapitre entier au catalogue des livrets et des règles, avec une description bibliographique précise de chacun ainsi que le lieu de leur conservation (pp. 131-157), livre également un inventaire chronologique des traités d'héraldique publiés sous l'Ancien Régime (pp. 221-225), de même qu'un inventaire des livres d'héraldique et de généalogie contenus dans les catalogues des bibliothèques des collèges (pp. 266-276). Ne serait-ce que par cet apport documentaire établi de première main, l'ouvrage de Philippe Palasi contribue déjà beaucoup à notre connaissance d'un enseignement jusqu'ici très mal connu.
- 3 La démonstration de l'auteur se développe, très classiquement, en trois parties. Une première s'attache à décrire « l'ambiance héraldique au collège » en recherchant tous les éléments qui, dans l'environnement des établissements, font appel aux armoiries. Partant de l'édit de novembre 1696 qui ordonne l'établissement d'un *Armorial général* où seraient recensés l'ensemble des armoiries du royaume, il est parti à la recherche des armoiries de collèges enregistrées à cette date, où deux groupes essentiels dominent : tout d'abord, les armoiries

des collèges universitaires, héritiers des fondations médiévales (Paris, Cahors, Toulouse rassemblent 39 armoiries sur 82 au total, soit 47,5 % de l'ensemble) et les armoiries des collèges jésuites (32 armoiries, soit 39 %). Encore faut-il observer que les armoiries des collèges jésuites sont tout simplement celles de la Compagnie avec le monogramme IHS soutenu par trois clous sur un champ d'azur. Mais la présence des armes est infiniment plus diversifiée dans les collèges : sur les couverts utilisés par les pensionnaires, qui sont marqués au chiffre de leur famille, sur les reliures des livres de prix distribués à la fin de l'année, qui portent soit les armes de la ville, soit celles du fondateur des prix, sur les décors des placards de thèses dédiées aux parlementaires (ainsi à Rouen, à Vannes en Bretagne) ou aux trésoriers de France (ainsi à Bourges).

- 4 La deuxième partie (pp. 77-157) constitue le cœur de l'ouvrage et s'attache aux jeux de cartes et jeux de l'oie héraldiques. L'auteur en situe la chronologie, où l'essentiel de la production (et des rééditions) s'étale entre 1660 et 1720. Les auteurs en sont soit des membres de la Compagnie de Jésus, comme C.O Finé de Brianville et C.F. Ménestrier, tous deux liés tant aux milieux érudits lyonnais qu'aux cours de France et de Savoie, soit des graveurs travaillant dans le milieu des marchands d'estampes. Il est significatif que l'un d'entre eux, C.F. Silvestre, ait été maître de dessin tant des enfants de France (depuis 1695) que des pages de la grande et de la petite écuries du roi (à partir de 1681), ce qui pourrait bien indiquer les destinataires de ces jeux. On aurait aimé en savoir plus sur la sortie de la Compagnie de Jésus de C.O Finé de Brianville, qui coïncide avec la publication du premier de ses jeux (1659) : y a-t-il un lien direct entre les deux événements (comme le laisse entendre une lettre de l'auteur à Samuel Guichenon publiée pp. 260-261) et peut-on imaginer une réserve de l'institut d'Ignace de Loyola à l'égard de l'introduction de ces jeux ?
- 5 L'analyse des règles des jeux fait clairement apparaître leur finalité pédagogique. Le *Jeu d'Armoiries de l'Europe* de Finé de Brianville est d'abord un apprentissage du blason, « chacun s'obligeant à déchiffrer la carte qu'il joue sans s'embarrasser de géographie et d'histoire ». Une fois le blason devenu familier, les joueurs pourront enrichir leurs connaissances de géographie et de « quelques remarques historiques » (p. 106). Pour C.F. Ménestrier, il s'agit tout à la fois de connaître « toutes sortes de figures qui entrent en armoiries » et en même temps « deux cent vingt armoiries des principales maisons de l'Europe [...] afin qu'en les voyant au cours du jeu lui-même, on en remplisse son imagination sans autre étude et sans autre application que celle de se divertir » (p. 96). L'évolution et la variété du contenu des cartes ou des cases des jeux de l'oie renvoient aux destinataires supposés de ces jeux : il n'est guère étonnant que le jeu de C.F. Silvestre, sans doute utilisé chez les pages, mette en valeur les maréchaux et généraux, soulignant ainsi les valeurs militaires de la noblesse (p. 117). L'auteur s'est efforcé, en dépit de la rareté des sources sur ce sujet, de repérer la dynamique éditoriale, la diffusion des jeux de cartes et des estampes (p. 120).
- 6 La troisième partie (pp. 159-218) n'est pas la plus convaincante de l'ouvrage, car l'auteur est moins familier des réalités de l'enseignement sous l'Ancien Régime que de l'héraldique. S'agissant de l'enseignement de l'histoire analysé (pp. 161-164), l'auteur semble ignorer l'ouvrage d'Annie Bruer *L'histoire enseignée au Grand Siècle. Naissance d'une pédagogie* (Paris, Belin, 1997) qui lui aurait cependant ouvert des perspectives fort intéressantes sur le statut de l'histoire dans les collèges d'Ancien Régime. Sur les lieux d'enseignement, l'auteur souligne à juste titre l'importance du tête à tête préceptoral, qu'il s'agisse de la pédagogie du prince, de celle des grands aristocrates ou des parlementaires. Il est clair que l'enseignement du blason est largement passé par cette première voie, comme aussi par les préfets privés qui accompagnent certains rejetons des familles aristocratiques dans les pensionnats. Il est également évident que le lieu par excellence d'enseignement du blason est le pensionnat aristocratique, cet enseignement étant délivré dans les « chambres » (qui peuvent réunir des élèves de classes différentes) et non dans les classes elles-mêmes. Il n'est pas étonnant

de retrouver ici, au premier chef, des établissements comme les collèges jésuites de La Flèche, Louis-le-Grand, Pont-à-Mousson, les collèges oratoriens de Juilly, Saint-Martin de Miséré, ou les établissements bénédictins de Pontlevoy, Sorèze ou Thiron. Je reste réservé sur l'affirmation selon laquelle « le blason n'est pas enseigné seulement dans les pensionnats jésuites, mais dans les cours eux-mêmes » (p. 180). Le manuscrit de notes prises au cours de rhétorique du Père C.F Ménestrier en 1657 (cité p. 180) ne concerne pas le collège de Vienne mais le collège de la Trinité de Lyon, et on peut supposer que les éléments du blason qui y figurent *après* le cours de rhétorique font partie d'exercices qui ont pu être enseignés au for privé, en dehors des classes elles-mêmes. Une mauvaise lecture d'une carte des établissements de l'Oratoire figurant dans la thèse de Jean de Viguerie sur les Pères de la Doctrine Chrétienne (*Une œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime*, Paris, 1976, p. 75) fait attribuer à l'Oratoire le nombre de 72 collèges (pp. 30 et 184), alors que ceux-ci n'en ont jamais dirigé que de vingt-cinq à trente, les autres maisons pouvant être des séminaires, des maisons d'études internes ou des cures. L'auteur ne commente pas la remarquable publication des planches du blason utilisées à Juilly (et pas seulement pour le seul exercice public de 1776, pp. 198-203). Pourrait-on justement, à travers la composition de ces planches d'armoiries de familles, repérer une pédagogie de l'apprentissage du blason à partir de la parenté des formes représentées ? Enfin, n'aurait-il pas été possible de s'interroger sur la place que les armoiries occupaient dans les académies nobiliaires privées où les jeunes gens venaient apprendre les armes et la danse ?

7 Au total, la probité de l'auteur nous fournit une masse de renseignements sur l'enseignement de l'héraldique aux xvii^e et xviii^e siècles, l'auteur ayant cherché à rassembler tous les documents qui signalaient la présence du blason (exercices publics, prospectus, inventaires de bibliothèques, etc.). On aurait parfois aimé qu'il ne s'enferme pas totalement dans la seule héraldique et qu'il compare la finalité et la conception des jeux héraldiques avec celles des jeux d'histoire, de géographie ou même de grammaire qui ont vu le jour à la même époque. Peut-être aurait-on vu alors se dégager davantage le sens et la fonction de la pédagogie ici mise en œuvre.

Référence(s)

PALASI (Philippe). – *Jeux de cartes et de l'oie héraldiques aux xvii^e et xviii^e siècles. Une pédagogie ludique en France sous l'Ancien Régime*. – Paris : Picard, 2000. – 298 p.

Pour citer cet article

Référence électronique

Dominique Julia, « PALASI (Philippe). – *Jeux de cartes et de l'oie héraldiques aux xvii^e et xviii^e siècles. Une pédagogie ludique en France sous l'Ancien Régime*. – Paris : Picard, 2000. – 298 p. », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 93 | 2002, mis en ligne le 14 janvier 2009. URL : <http://histoire-education.revues.org/index286.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés